



LE PETIT JOURNAL

DE LAIMONT ET FONTENOY

BULLETIN MUNICIPAL N°22

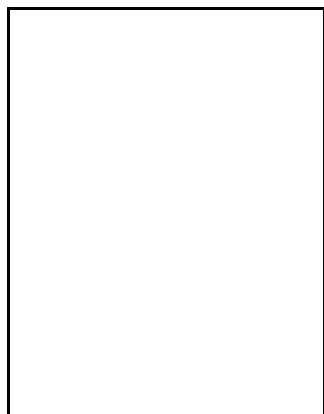
MARS 2005

SOMMAIRE

→ Editorial
→ Etat Civil
→ Vie municipale
→ Budget
→ Travaux communaux

→ Ecole
→ A.A.P.E.L.
→ Photothèque
→ Vie associative
→ L.A.S.

L'éditorial



A quelques jours près, il convient de rappeler aux habitants de la commune que le mandat actuel des conseillers municipaux, et donc du maire, élu en 2002, se situe à mi-chemin de sa durée initialement prévue. Le Petit Journal de Laimont ... et de Fontenoy, les distributions de feuilles individuelles, la

presse locale, ou encore diverses réunions vous permettent en permanence de suivre la vie communale ; nous ne nous attarderons donc pas à dresser un bilan des réalisations à titre d'autojustification et encore moins d'autosatisfaction. Simplement, au nom de la population, nous adressons un légitime merci à celles et ceux qui contribuent, parfois trop discrètement, à la vie locale en consacrant du temps et de l'énergie au service, voire au secours, de leurs voisins. Par la même occasion, j'invite ceux qui les critiquent à les rejoindre, c'est gratuit et sans droit d'inscription.

La vie de nos commune est, et sera, de plus en plus marquée par une place grandissante de l'intercommunalité à travers les communautés de communes, c'est-à-dire pour nous, et pour le moment, la Communauté de Communes du Pays de Revigny, la COPARY. Le bulletin périodique "Copary Info", distribué dans les boîtes à lettres qui ne refusent pas ce type de document, vous tient informé(e) des éléments principaux. Les divers comptes-rendus affichés obligatoirement en mairie, ainsi que la presse locale, vous infor-

ment des décisions et de la plupart de ses activités.

C'est donc vers les actions en cours et en devenir, ou à imaginer, qu'il convient de tourner notre regard et nos perspectives d'action. Il ne s'agit pas d'agir pour agir ou de faire dans le spectaculaire, et encore moins de conserver pour le plaisir de conserver... même pour ce qui hier et aujourd'hui donne satisfaction. L'intérêt et la difficulté consistent à observer les évolutions et à s'y préparer sans attendre qu'il ne soit trop tard. Les lois évoluent, les règlements, la vie sociale à travers les modes de vie et de loisirs, les lieux de rattachement des activités sont modifiés sans nous demander notre avis ; alors, les actions et les projets doivent en tenir compte même si cela ne fait pas plaisir à tout le monde à la fois.

Rappelons-nous les délibérations des communes qui refusaient le passage des trains qui allaient effrayer les chevaux ou encore provoquer l'avortement des vaches ... Rappelons nous les oppositions à l'installation de l'électricité qui allait tuer tout le monde. Ce sont les mêmes qui ensuite ont manifesté lors de la suppression de trains ou de gares, ou pour l'obtention du courant électrique et crient au scandale lors d'une coupure ou d'une baisse de tension. A ce jour encore, les spécialistes de l'incantation, de la pétition et de la manifestation se rencontrent plus facilement que ceux de la réflexion, de la responsabilité et de l'action.

A chacun son choix. Pour nous, les personnes de la seconde catégorie seront toujours prioritaires et bienvenues pour leur contribution. Un dicton populaire à méditer dit : "*Le train passe, les ... braient*". Apuyons nous donc, aussi, sur ce bon sens populaire.

Cette réflexion non complaisante vaut pour les affaires communales et intercommunales. Elle vaut également pour toutes les affaires publiques à tous niveaux, et tout autant pour la vie privée et professionnelle de chacun et chacune d'entre nous.

Ces quelques considérations paraîtront peut être dures aux esprits chagrins qui préfèrent un confort douillet et exigent tout des autres sans rien apporter d'autre que des critiques.

Dans la vie sociale, au-delà de clivages factices, la lucidité, le réalisme et l'intérêt général passent avant tout, et surtout avant la facilité de conserver pour conserver ou de contester sur un élément précis détaché de son contexte, parfois même immédiat.

Le contenu de ce Petit Journal de Laimont et de Fontenoy vous permettra de constater que la Commune est animée d'une vie et d'un souffle portés sur la qualité de la vie et la préparation des lendemains. Cette vie est le résultat d'un ensemble varié et très évolutif de contributions d'habitants qui ont à l'esprit de pouvoir dire :

“ sans nostalgie, à Laimont, il fait bon”.

Dans cet esprit, bonne année à Laimont en 2005et après.

Pierre Parisse

Au secrétariat de mairie

Bienvenue aux nouveaux habitants

Il est demandé aux nouveaux habitants de venir à la mairie pour donner leurs coordonnées afin que la commune prenne en compte leur arrivée et faciliter ainsi le travail de la secrétaire.

Ouverture du secrétariat de mairie au public :

Mardi et vendredi de 13 h 30 à 14 h 30 **Samedi** de 10 h 30 à 11 h 30

En dehors de ces heures et pour des urgences contacter :

La mairie par fax 03.29.70.51.82 ou e-mail : mairie.laimont@wanadoo.fr

Le Maire : tél. : 03.29.70.55.27 ou 06.72.36.05.69, fax : 03.29.75.63.32, e-mail : pierre.parisse@laposte.net

Un Adjoint : Philippe VAUTRIN : tél. : 03.29.70.50.77 ou 06.08.05.46.49

Fax : 03.29.45.55.10 e-mail : vautrin.phil@wanadoo.fr

Jean HANNEQUIN : tél. : 03.29.70.56.49 ou 06.17.23.34.59

fax 03.29.70.51.82 ou e-mail : mairie.laimont@wanadoo.fr

Au registre de l'état civil

NAISSANCES

MARJOLLET Jade Chantal Jeanine 21.08.2004
VELSCH Lucile 27.09.2004
LOSCOT Emeline Nicole Francine 06.10.2004
BOUGHANEM Lisa Cécilia 10.11.2004

DECES

LAMBERT Marie Andrée veuve DAVRIÛ 26.03.2004
GUILLAUME Raymond Maurice 29.10.2004
DUPUIS Annie Jacqueline 08.01.2004
DUHAMEL Jeannine Marie veuve DUVAL 09.05.2004
BARNABE Claude Camille Albert 15.08.2004

MARIAGES

VIGNOL Pascal Luc et PADER Nadine Lucie Marcelle 12.06.2004
DUMAY Grégory Nicolas et CELLIER Virginie 31.07.2004
HANNEQUIN Patrice et GUEUDET Christine 28.08.2004

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGREES

CARDOT Marie-Laure 13 rue des grands jardins
Tél : 03.29.78.72.80
DUHAMEL Claudine 15 route de Bar
Tél : 03.29.70.53.69
ESCRIOU Nadine 47 Rue Haute
Tél : 03.29.70.51.87
GACOIN Josette 18 Route de Revigny
Tél : 03.29.75.60.84
HANNEQUIN Lucette 6 Route de Revigny
Tél : 03.29.78.71.33

MORLET Francine 13 Rue Joseph Colas
Tél : 03.29.78.74.81
SZYMKOWICZ Cécile 17 Rue Joseph Colas
Tél : 03.29.78.70.51
VACHER Elisabeth 14 Route de Revigny
Tél : 03.29.78.70.50
VESEL Annie 76 Rue Haute
Tél : 03.29.70.56.73

Référence des dossiers :
A. THUILLEUR, puéricultrice P.M.I.

La vie municipale et communale

Conseil Municipal :

Il a tenu sept réunions en 2004 et pris cent délibérations. L'exécution de ses décisions et du budget ont nécessité l'établissement de cinq cent vingt cinq mandats et cent soixante six tires de recettes.

Archives communales :

L'augmentation considérable des documents papier, malgré l'informatique, et le souci de respect de la réglementation ont conduit à recourir au service d'un archiviste spécialisé auprès du CDGFPT, assisté d'A. Moutaux et de J. Hannequin pour mettre à jour le classement, trier, et détruire les documents inutiles. Par la même occasion, un rangement complémentaire fonctionnel a été réalisé.

Formalité d'état civil :

- établissement et transcription de dix actes d'état civil relatifs aux naissances, reconnaissances, mariages et décès,
- délivrance d'environ deux cents extraits ou copies d'actes pour les intéressés et ayant droits pour instruction de droits personnels,
- instruction de cinquante sept dossiers de cartes d'identité, passeports et autorisations parentales de sortie de territoire.

Urbanisme :

Instruction et transmission à la Direction Départementale de l'Equipement de

- sept demandes de permis de construire,
- dix déclarations de travaux exemptées de permis de construire,
- six demandes de certificats d'urbanisme,
- six demandes de renseignements d'urbanisme.

Logements communaux :

Le départ de Madame Rousselot pour sa nouvelle construction sur la commune a été compensé par l'arrivée de Régis Richard et Laetitia Naulot. Bienvenue à ce jeune couple.

Logements communaux :

Le départ de Madame Rousselot pour sa nouvelle construction sur la commune a été compensé par l'arrivée de Régis Richard et Laetitia Naulot. Bienvenue à ce jeune couple.

Informations utiles

www.laimont.fr

Ce site est à votre disposition ; il est aussi le vôtre : si vous êtes intéressé par ce moyen d'information et de communication, si vous avez envie de nous aider à l'actualiser, adressez-vous à la mairie.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES :

La nouvelle réglementation 2005 ne nous est pas encore parvenue : la mairie vous tiendra informés dès que possible.

LOCATIONS DE SALLES :

Plusieurs locaux communaux sont susceptibles d'être mis à disposition soit gracieusement, soit moyennant une location. Pour tout renseignement, visite ou réservation, contactez directement les personnes compétentes :

Salle communale : Madame Brigitte JEANNIN
tél. : 03.29.75.64.87 fax 03.29.70.51.82 ou e-mail : mairie.laimont@wanadoo.fr

Abri forestier : Monsieur Yves BARBIER
tél. : 03.29.70.51.18 fax 03.29.70.51.82 ou e-mail : mairie.laimont@wanadoo.fr

Foyer : Monsieur Philippe VAUTRIN
tél. : 03.29.70.50.77 fax : 03.29.45.55.10 ou e-mail : vautrin.phil@wanadoo.fr

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE :

Depuis plusieurs années, une déchetterie intercommunale est ouverte aux habitants de la commune de Laimont, sur présentation de la carte qu'ils peuvent retirer à la mairie, et ce, selon les horaires suivants :

- * Mercredi et vendredi : 14 h 30 à 18 h 30
- * Samedi : 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30
- * Dimanche : 8 h 30 à 12 h 30

SUPPRESSION DE JUSTIFICATIFS DE DOMICILE :

Il est rappelé que la justification de domicile est supprimée depuis 2001 sauf pour une demande de passeport, de carte nationale d'identité, un titre de séjour, une attestation d'accueil d'étranger, une inscription sur la liste électorale, l'inscription scolaire et universitaire.

SUPPRESSION DES FICHES INDIVIDUELLES ET FAMILIALES D'ETAT CIVIL :

Il est également rappelé que ces fiches ont été supprimées et remplacées par une simple photocopie d'une pièce d'état civil adéquate (carte d'identité, livret de famille, passeport).

SUPPRESSION DE LA CERTIFICATION CONFORME DE COPIES OU PHOTOCOPIES :

Ceci est valable pour tous les documents sauf à la demande d'une administration étrangère.

PASSEPORTS :

Leur durée est maintenant de 10 ans pour les nouveaux. Le droit de timbre est de 60 €

Cas particuliers :

Passeport individuel d'un mineur : validité 5 ans, droit de timbre 30 €

Passeport pour une personne majeure avec inscription de mineur(s) : droit de timbre 60 € mais validité limitée à 5 ans renouvelable gratuitement pour une durée de 5 ans.

RECENSEMENT MILITAIRE :

Tous les jeunes garçons et filles de nationalité française âgés de 16 ans doivent impérativement se faire recenser en mairie de leur domicile. Cette démarche s'effectue dès la date anniversaire des 16 ans, et ce dans un délai maximum de trois mois. L'intéressé(e) reçoit alors une attestation de recensement à conserver précieusement. Ce document sera à présenter lors de l'accomplissement de nombreuses formalités administratives telles que les inscriptions aux examens scolaires, et de permis de conduire accompagné. Attention, cette attestation de recensement est un exemplaire unique. Même en cas de perte il ne pourra être délivré de duplicata. En conséquence, prenez des copies et conservez l'original en lieu sûr.

RECENSEMENT DE LA POPULATION :

Depuis 2004, le recensement de la population résidant en France est annuel. Mais tous les habitants ne sont pas recensés la même année. Les communes de moins de 10 000 habitants font désormais l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans, à raison d'un cinquième des communes chaque année. Récemment, vous avez eu la visite de Madame Renauld-Gillet, agent recenseur pour la commune; Madame Moutaux a été nommée coordonnateur communal entre la commune et l'INSEE, organisateur et contrôleur de la collecte.

Le Budget 2004

BUDGET 2004 (oct 2004)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Opérations réelles		
		%
13 Produits de gestion courante	142 053 €	27,26% *
702 Vente de bois	6 113 €	
7068 Redevance ICA	135 000 €	
Autres produits	940 €	
73 Impôts et taxes	100 000 €	19,19% *
7311 Impôts locaux	85 500 €	
7343 Taxes pylônes EDF	14 500 €	
7381 Droits de mutation et autr	0 €	
74 Dotations et subventions	87 048 €	16,71% *
75 Autres produits	15 000 €	2,88% *
76 Produits financiers	0 €	0,00% *
TOTAL GESTION DES SERVICES	344 101 €	66,04%
77 Produits exceptionnels	999 €	0,19% *
79 Transfert de charges	0 €	0,00% *
TOTAL OPERATIONS REELLES	345 100 €	66,23%
Opération d'Ordre	0 €	
2 Reprise excédent antérieur	175 987 €	33,77% *
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	521 087 €	100,00%

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Opérations réelles		
	2 004	%
11 Charges à cartactère général	64 304 €	14,4% *
12 Dépenses de personnel	84 480 €	18,9% *
65 Autres charges de gestion	39 408 €	8,8% *
6531 Indemnités	10 950 €	2,4%
6533-4 Cotisations retraite	1 800 €	0,4%
6552 AIDE SOCIALE DEPARTEMENT	0 €	
6553 CONTINGENT INCENDIE DEPT	13 583 €	3,0%
6554 INTERCOMMUNALITE	5 510 €	1,2%
6558 Autres contributions	460 €	0,1%
6574 Subv fonctionnement privées	7 025 €	1,6%
6575 Autres	0 €	
658 Charges diverses	80 €	0,0%
66 Charges financières	28 471 €	110,4% *
67 Charges exceptionnelles	1 221 €	0,3% *
TOTAL OPERATIONS REELLES GESTION SERVICES	217 884 €	48,7%
Opérations d'ordre pour investissement	229 201 €	51,3% *
DEPENSES TOTALES DE L'EXERCICE	447 085 €	100,0%
Excédent de fonctionnement	74 002 €	

* Eléments pris en compte pour la somme des % à l'exclusion de tous les éléments en italique

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Ressources propres externes	36 000 €
102 DGE Etat-FCTVA	36 000 €
13 Subventions d'é	0 €
164 Emprunts	0 €
19 Différence sur ven	0 €
Ressources propres internes	255 998 €
1068 Report antérieur	25 798 €
O21 Virement de Sn fo	229 201 €
21 ventes d'immobilis	999 €
27 Cession immobilis	0 €
TOTAL DE LA SECTION	291 998 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Opérations réelles	
Non affectées	
16 Remboursements d'emprunts	36 314 €
19 Différence sur réalisation d'immobilisation	739 €
21 Immobilisations corporelles (1)	228 337 €
20 Immobilisations incorporelles	550 €
27 Immobilisations financières	0 €
O1 Reports sur investissement	25 798 €
(1) Programmes d'investissement	
TOTAL DE LA SECTION	291 738 €

Pour la deuxième fois, le budget présenté regroupe à la fois le budget primitif et les modifications intervenues en cours d'année. Cela n'en modifie pas la structure, mais apporte des retouches en plus ou en moins selon les nécessités et imprévus apparus postérieurement au vote du budget primitif.

Le budget 2004 est donc marqué, comme les précédents par des modifications dues à des décisions extérieures gouvernementales, départementales et intercommunales, d'une part, et par un en cours de chantiers importants d'autre part, et dont la réalisation se poursuit sur plusieurs années comme indiqué par ailleurs. Les contraintes de la technique budgétaire sont ainsi ! mais les possibilités et les réalisations sont là ... avec, hélas, des décalages dans le temps

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement

La structure des recettes évolue peu dans ce budget 2004. Les dépenses et recettes exceptionnelles liées aux opérations foncières sont limitées en prévision, contrairement à l'exercice précédent. Toutefois, en cours d'année une cession importante prévue en 2003 et réalisée seulement en courant 2004 sur Montplonne verra la recette figurer au compte administratif.

Le montant total des recettes dites de gestion des services est quasiment constante pour s'établir à 344 101 € contre 344 145 € l'année précédente. Cela est toutefois le résultat de plusieurs facteurs :

- a) Impôts locaux : leur taux est demeuré inchangé, mais les variations des bases des quatre taxes a conduit à une augmentation légère du produit encaissé qui progresse de 84 012 € à 85 500 € soit + 1,7 %.
Le produit de la taxe sur les pylônes très haute tension progresse de 13 510 € à 14 500 €
- b) Dotations et subventions sont portées de 64 391 € à 87 048 € en raison, là aussi, de chevauchements d'exercices.
- c) Le montant des produits de gestion courante est ramené en 2004 de 150 000 € à 142 053 € du fait d'une moindre ressource en provenance de la vente de bois, et d'une activité légèrement plus faible de Sita-Dectra en 2003 ; un mouvement inverse à été constaté en 2004 et trouvera son effet sur la recette 2005.
- d) Enfin, les produits exceptionnels enregistrent l'encaissement de ventes d'immobilisations, avec contrepartie en dépenses exceptionnelles à intégrer par opérations d'ordre en recette de la section d'investissement..

L'évolution des recettes permet donc à la commune, malgré une pression fiscale constante, et une valorisation de son patrimoine, d'envisager et de poursuivre la réalisation d'investissements qui amélioreront durablement l'attractivité et la qualité de la vie dans la commune.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement

Globalement, les dépenses courantes de fonctionnement, en terme d'opérations réelles, apparaissent en 2004 en forte réduction après l'augmentation conjoncturelle connue en 2003. Les explications sont les suivantes :

- a) un retour "normal" des charges à caractère général (entretiens, fournitures et services), sans effets de reports d'un exercice sur l'autre.
- b) Une augmentation sensible des frais de personnel en raison du renforcement des moyens en maternelle et des surcoûts liés aux remplacements pour événements familiaux principalement.
- c) En sens inverse au budget 2003, pour les mêmes raisons liées au calendrier irrégulier des mises en recouvrements par les communes et intercommunalités, le budget 2004 a prévu 5 510 € contre seulement 6 940 € en 2003 .
- d) Les frais financiers sont maintenant stabilisés.

Enfin, un montant de 229 201 €, est affecté aux recettes de la section en investissement.

Équilibre de la section de fonctionnement

Le budget 2004 enregistre donc des recettes réelles de l'exercice pour 345 100 € et la reprise d'excédents du compte administratif 2003 de 175 987 € soit un total de recettes de 521 087 € et des dépenses réelles pour un montant de 217 844 €, et une affectation de 229 201 € aux recettes en capital, soit un total de 447 085 €

Il en résulte donc un excédent budgétaire en fonctionnement de 74 002 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

La présentation budgétaire enregistre les dépenses relatives aux remboursements en capital des emprunts, et au paiement des travaux et achats d'investissements.

Recettes d'investissement

En ressources extérieures, elles comportent :

- a) Un retour du fonds de compensation de la TVA payée sur investissements en 2002 pour un montant estimé à 36 000 €
- b) Pas subvention d'équipement (DGE) ,
- c) Pas d'emprunt nouveau,
- d) Une différence sur revente d'immobilisation de 999 €

Les ressources internes, comportent le report du compte administratif 2003 pour 25 798 € le virement de la section en fonctionnement pour 229 201 € la cession d'immobilisations corporelles pour 999 €

Dépenses d'investissement

Le poste de remboursement d'emprunts couvre les annuités en capital, pour 2004 , des emprunts contractés antérieurement pour un montant de 37 306 €

Le poste dit des immobilisation corporelles pour un montant de 228 887 € comprend :

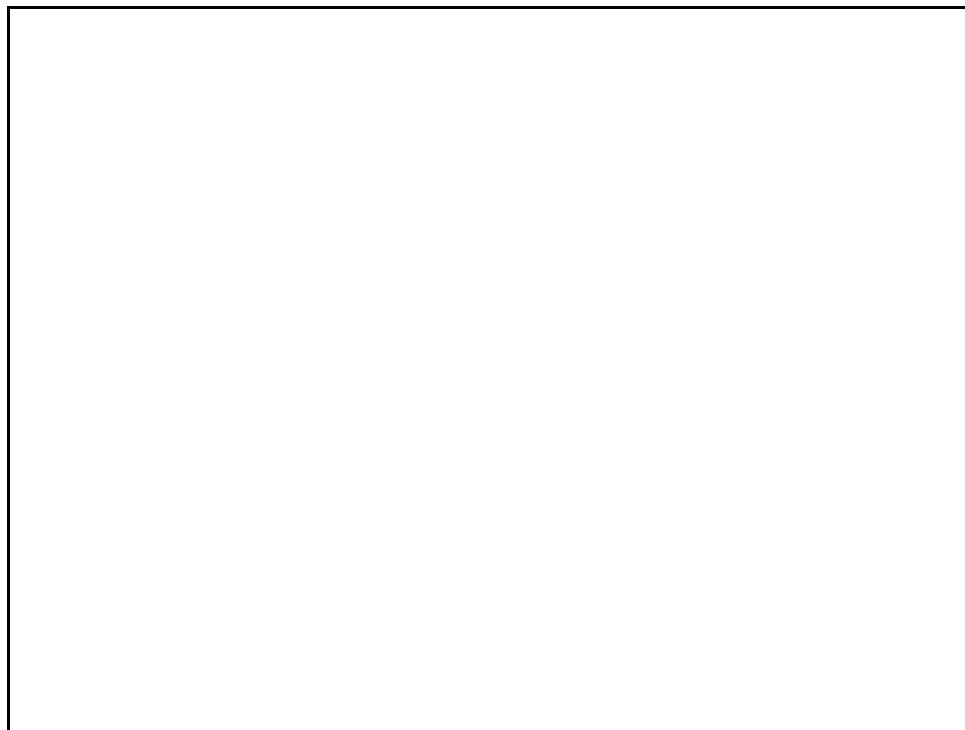
- Travaux sur bâtiments :	13 387 €
- Mobilier urbain :	0 €
- Voirie :	2 000 €
- Équipements et matériels :	11 200 €
- Cimetière :	4 500 €
- Acquisitions immeubles :	22 000 €
- Aménagement Rue de la Fontaine Légère :	175 350 €
- Bibliothèque école :	450 €

Équilibre de la section en investissement

Le total des recettes est légèrement supérieur à celui des dépenses (260 €), montant insignifiant résultat de la présentation formelle..

Les chantiers terminés, en cours et à venir

A : Chantiers terminés



* AMENAGEMENTS DE LA PLACE DEVANT L'ÉGLISE

Suite à l'acquisition du jardin, un aménagement sommaire mais propre permet de disposer d'un espace de stationnement des véhicules un peu plus adapté aux besoins. Un aménagement complet sera étudié plus tard, d'autres travaux sont prioritaires.

* AMENAGEMENTS D'UN LIEU DE VIE ET DE COMMUNICATION

Le conseil municipal avait confié une mission d'élaboration de projet à un bureau d'études à travers la possibilité de rénovation du bâtiment dit "le foyer". Au terme de l'étude, au vu des coûts à engagé, le Conseil a décidé de reporter à plus tard cette idée, séduisante mais jugée non prioritaire par rapport aux autres projets en cours.

B : Chantiers en cours

* EFFACEMENT DES RESEAUX ET RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DE LA FONTAINE LEGERE ET RUE DE L'ANCIENNE TUILERIE

Une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à la DDE. Les études sont en cours et toujours pas terminées. Les travaux suivront, mais patience ... !

* ECLAIRAGE PUBLIC A FONTENOY

La rénovation de l'éclairage public à Fontenoy est incluse dans l'étude demandée à la DDE, idem que pour la Route de la Fontaine légère !

* ETUDES ET AMENAGEMENTS DES ENTREES – ROUTE DE REVIGNY-

Le Conseil Municipal a engagé une l'étude globale d'aménagement paysager de l'entrée du village, tant pour l'agrément que pour la sécurité pour l'entrée coté Revigny où, comme souhaité depuis de nombreuses années, nous espérons pouvoir sécuriser la circulation des piétons. Le cabinet JM KONSULT s'est vu confier la mission de maîtrise d'œuvre ; ses propositions devraient être formulées prochainement. En l'absence d'ennuis de procédures, les travaux pourraient être réalisés en 2006.

* DECORATION ET FLEURISSEMENT

Après la décoration pour les fêtes de fin d'année, un effort de fleurissement a été réalisé pour rendre notre village plus accueillant, en particulier par la création de massifs au sol. La poursuite de l'action est prévue en 2005 avec quelques évolutions.

C : Chantiers à venir

Il n'est pas programmé précisément de gros chantiers dans l'immédiat ; il convient de mener à bien ceux qui le sont déjà.

Il restera l'aménagement du cœur du village c'est à dire le tour de l'église, les abords et places de chaque côté de la mairie, le foyer et autres affaires moins conséquentes mais utiles.

Les chantiers de la Copary spécifiques à Laimont

ASSAINISSEMENT

La phase de raccordement des habitations au réseau collectif

Premier rappel :

La Copary a déclaré les habitations raccordables à compter du 1^{er} janvier 2004. En conséquence, les propriétaires concernés disposent de deux ans pour effectuer les travaux de raccordement au réseau, neutraliser les système individuel d'épuration, et le cas échéant, dévier l'évacuation des eaux pluviales et de ruissellement.

Afin de pouvoir bénéficier des aides accordées dans le cadre d'une opération groupée, une étude à cet effet a été réalisée par la Copary. Les propriétaires et occupants concernés sont au courant. Plus de 80 % ayant manifesté leur intérêt, les demandes de financement ont été reçues positivement et un appel d'offre a été lancé. Selon les termes du code de marchés publics, cet appel d'offre a été déclaré infructueux (prix trop élevés) et la procédure de négociation mise en place. Le résultat reste néanmoins amer, même si d'autres cas ont connu le même résultat. A ce jour les travaux de raccordement sont en cours sur la centaine de propriétés qui ont conclu un engagement définitif.

Second rappel

Les raccordements sont librement effectués. Ils peuvent intervenir soit dans la formule groupée, soit à titre individuel. Dans ce dernier cas, le propriétaire est tenu d'informer la Copary de son intention et de son plan de travaux. Le contrôle de conformité doit obligatoirement être effectué par la Copary qui déclare, ou non, la conformité du raccordement.

Enfin, les propriété bâties susceptibles d'être raccordée et qui ne le seraient pas au 31 décembre 2005 se verront légalement redevables de la taxe d'assainissement à compter de cette date, sauf les constructions très récentes sur justificatif.

Étude de zonage – assainissement individuel

Cette question a été largement exposée lors du précédent Petit Journal. A ce jour l'étude est sérieusement avancée. Si tout va bien, les propositions de zonage par commune pourraient être mises en enquête publique au second semestre 2005.

Jean Hannequin—Pierre Parisse

L'école : Le Regroupement Pédagogique Intercommunal

L'année 2004 se termine et revoici des nouvelles de notre vie scolaire.

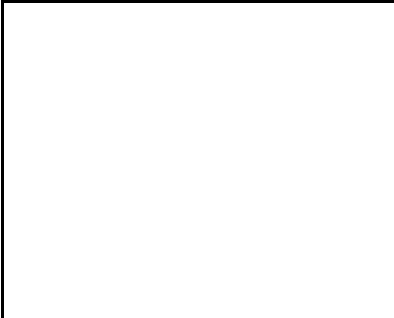
Notre R.P.I. se porte très bien avec ses 90 enfants. Cette année, les enfants de 2 ans n'ont pas pu être accueillis en raison d'un effectif trop élevé en maternelle. Ceci est certes dommage, mais c'est aussi un signe de bonne santé de l'école.

Notre équipe pédagogique est inchangée. Il est à noter que Sandra, notre fidèle collaboratrice, goûte au joie d'un congé parental auprès de ses deux petites filles, et qu'elle est efficacement remplacé par Mme Pothion Sylvie.

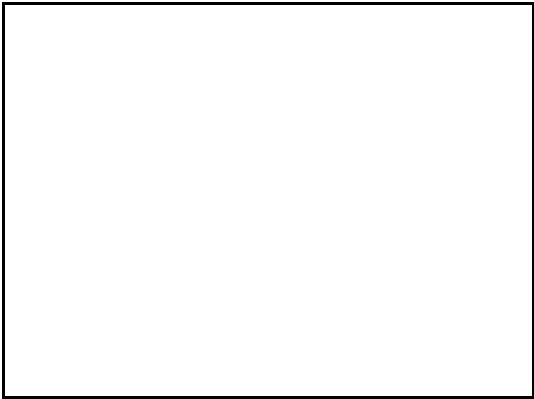

L'année 2004 aura été riche en activités pour l'ensemble des 4 classes.

Chez les maternelles et les C.P., deux sorties ont ponctué l'année scolaire :

- une à Bar le Duc avec la visite de la caserne de pompiers (le casque et la grande échelle ont éveillé quelques vocations !), une séquence au musée du Barrois afin de découvrir les objets d'autrefois (la vieille bicyclette a eu un franc succès) et une animation à la médiathèque pour le plaisir de compulser les albums et d'écouter contes et poésies.
- La seconde sortie a eu lieu à la base de loisirs de Favières sur Moselle.



Le matin, les enfants ont participé à un atelier musical avec jeux de rythme, découverte et utilisation d'instruments de musique puis fabrication d'instruments dont ils ont été très fiers et qu'ils ont pu ramener à la maison. Le repas de midi a été une aventure. En effet, accompagnés par des adultes agréés, les enfants ont pu cuire leur « repas trappeur » en pleine verdure, avec de longues



brochettes qu'ils mettaient eux-mêmes dans le feu de bois. Quel régal et aussi quelle fierté !

L'après-midi de cette journée a été enchanteur pour tous les enfants car un conteur professionnel nous a transporté dans l'espace et le temps grâce à des histoires fabuleuses. Petits et grands ont été sous le charme.

Les élèves de CE de Neuville sont allés avec les élèves de CM de Chardogne au bord du Der pour observer grues et autres volatiles et visiter le musée des vieux métiers.

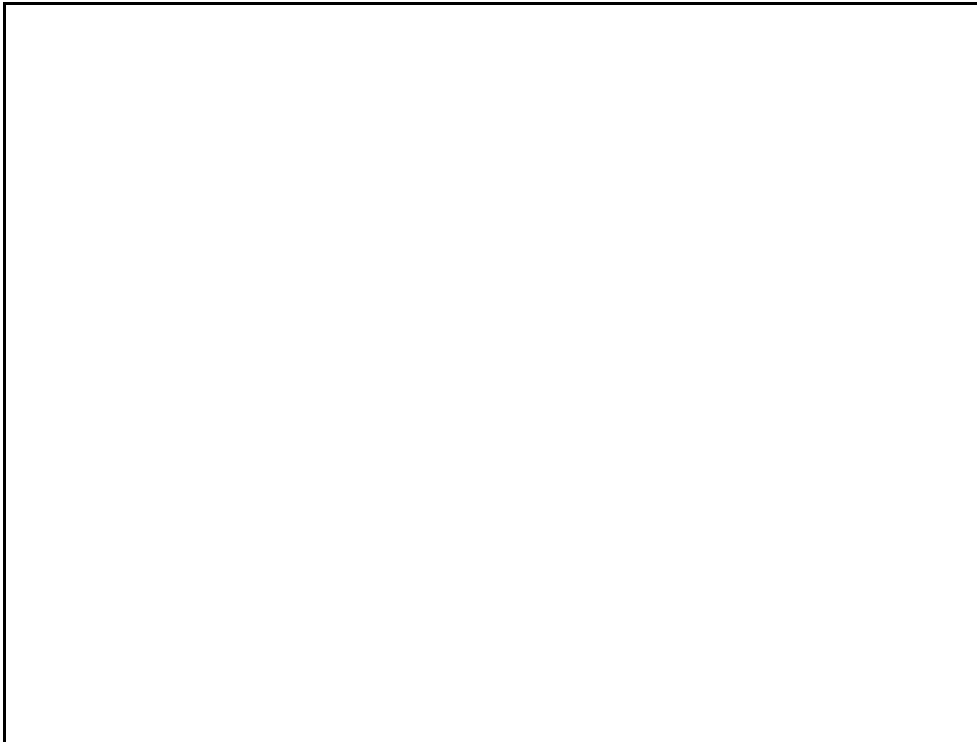
Les CE ont pu aussi découvrir à Nancy les vieilles pierres, les grilles de Jean Lamour, le musée lorrain, l'aquarium et le parc de la Pépinière. Une formidable leçon sur le patrimoine et la protection de l'environnement.

Ma collègue de CM vous racontera ci-dessous les expériences vécues cette année avec sa classe.

D'autres moments ont fortement marqué l'année scolaire : le repas dansant a connu un succès encore plus vif que les autres années grâce à l'arrivée d'une chanteuse qui accompagnait nos fidèles musiciens, comme ce sera d'ailleurs le cas cette année (le 29 janvier 2005).

La fête de fin d'année, dans le cadre sympathique du lavoir de Neuville a ravi petits et grands et ému les parents.

Des activités préparées, menées, partagées, qu'elles soient culturelles, artistiques ou même ludiques voilà ce que nous souhaitons pour nos élèves.

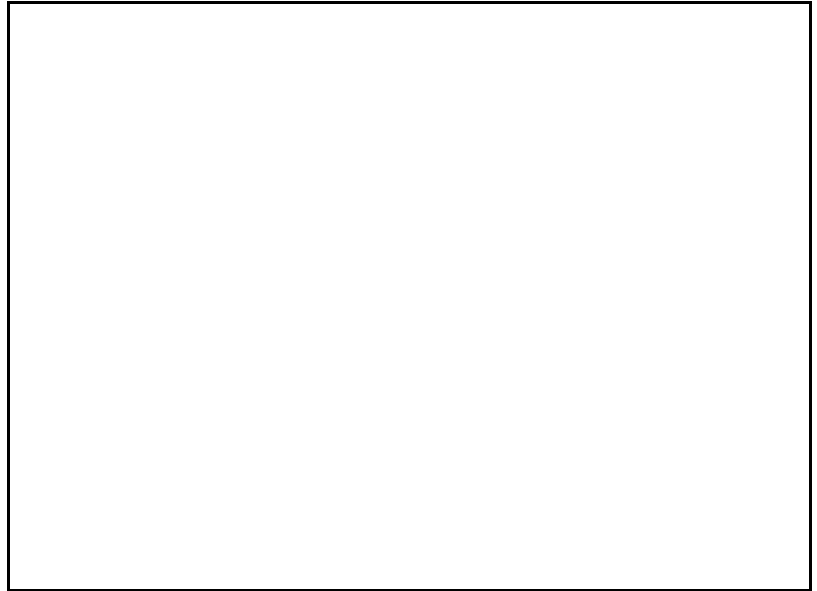


Cette année, notre R.P.I. aura 20 ans et tous, enfants, parents et enseignants se réjouissent de sa belle santé, des projets sans cesse renouvelés et lui souhaitent encore de longues années de travail dans la sérénité pour que les enfants en soient toujours les grands bénéficiaires.

Afin de fêter comme il se doit ce bel anniversaire, un pot de l'amitié sera offert le samedi 18 juin à 11h30 lors de la fête de l'école au lavoir de Neuville . A tous les enfants Devenus grands, qui ont fréquenté le R.P.I. depuis septembre 1985. Nous comptons sur vous !

L'année 2004 fut riche en activités pour les grands CM de Chardogne :

- au mois de novembre, une sortie au lac du Der fut organisée. Le matin, les enfants ont pu observer le « peuple migrateur » au bord du lac , et découvrir l'après-midi au musée, les « vieux métiers » et la reconstitution des trois villages volontairement engloutis pour la construction du lac.
- En décembre, ce fut une journée à Bar le Duc avec une visite de la médiathèque (et une lecture d'un conte fantastique) le matin, et une partie de glisse à la patinoire l'après-midi.
- En janvier, la classe de CM est passée à la vitesse supérieure en empruntant le T.G.V pour retrouver les joies de la glisse aux Fourgs (Jura). Les enfants se sont initiés ou perfectionnés au ski de fond et ... aux fous-rires. Une balade en raquettes a clos cette formidable semaine qui a ravi l'ensemble des enfants. Un grand merci à notre fidèle accompagnatrice Sandra pour ses qualités professionnelles et humaines.



Dans le cadre d'un atelier sculpture de 30 heures sous la direction de Mr Nicolas Chenard, les élèves ont travaillé la notion de volume sur le thème du portrait. Cette activité a permis de partir une journée à Troyes avec une animation au musée d'Art moderne et une visite guidée de la vieille ville.

Dans le cadre de l'utilisation des TICE (informatique), la classe a continué à participer à Mômes-Actu (journal écrit par les enfants) et qui se consulte uniquement sur le Net (pas d'exemplaires papier). Elle a aussi écrit une nouvelle fantastique : « les aventures de Tic-Tac ».

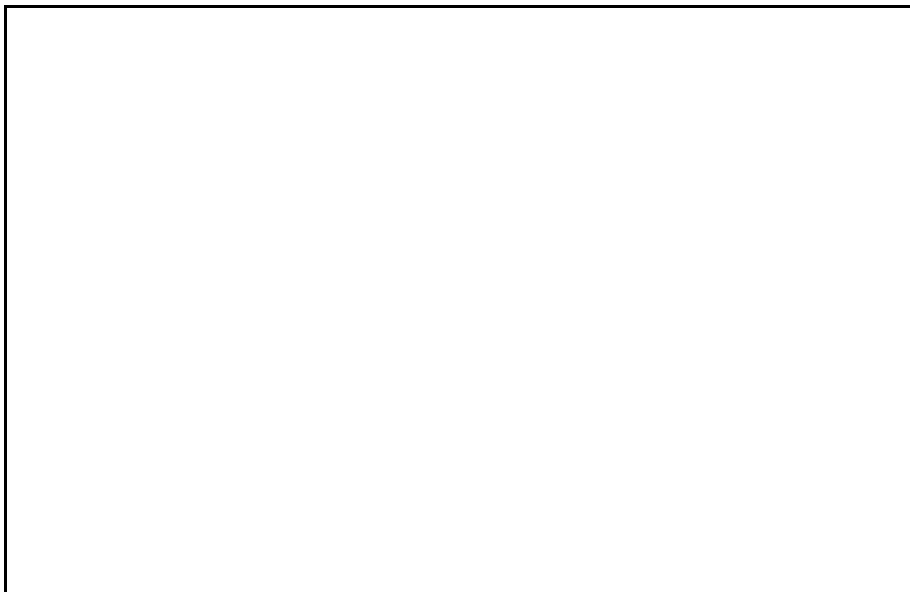
L'école de Chardogne a aussi, bien sûr, participé avec grand plaisir à toutes les activités du R. P.I. (soirée dansante et fête de l'école).

Une année, une fois de plus bien remplie, et qui a donné l'occasion d'explorer différents domaines tant sportifs, artistique que littéraires.

On ne peut souhaiter que longue vie à ce R.P.I. !

L'école de musique intercommunale

L'école de musique, créée en septembre 2004, compte aujourd'hui 140 élèves. Les cours sont dispensés dans plusieurs villages de la Copary : Revigny, Contrisson, Laheycourt, Mognéville, Vassincourt et Laimont. La commune de Laimont a passé une convention avec la communauté de communes pour mettre à disposition la salle des associations le mercredi après-midi. Deux activités y sont programmées, le violon et la chorale. Une vingtaine d'élèves, petits et grands, ont donc notre village comme point de rendez-vous hebdomadaire.



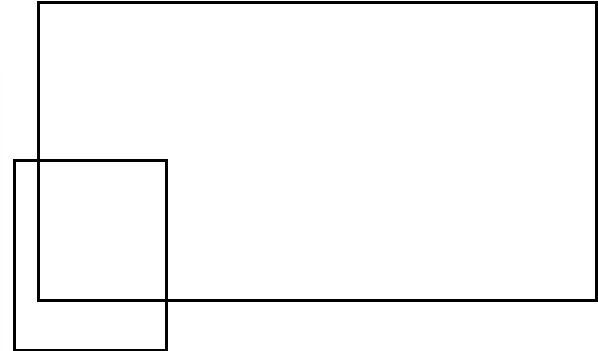
Les élèves de Laimont qui pratiquent d'autres activités musicales se déplacent sur Contrisson, Vassincourt, Revigny et Laheycourt. En particulier, la classe de musique actuelle, qui se déroule à Laheycourt, permet à trois jeunes élèves de notre village de constituer un groupe et de goûter ensemble aux joies de la création sous la direction de leur professeur Christophe.

Cette organisation de l'école de musique intercommunale constitue un élément important de la cohésion territoriale. Elle permet aux élèves et aux parents de se rencontrer et de nouer des liens au-delà des frontières de leurs villages. De plus, les concerts ou auditions donnés tout au long de l'année sur le territoire de la communauté de communes, nous conduisent les uns et les autres à la découverte des jeunes talents et du patrimoine architectural des villages de la Copary.

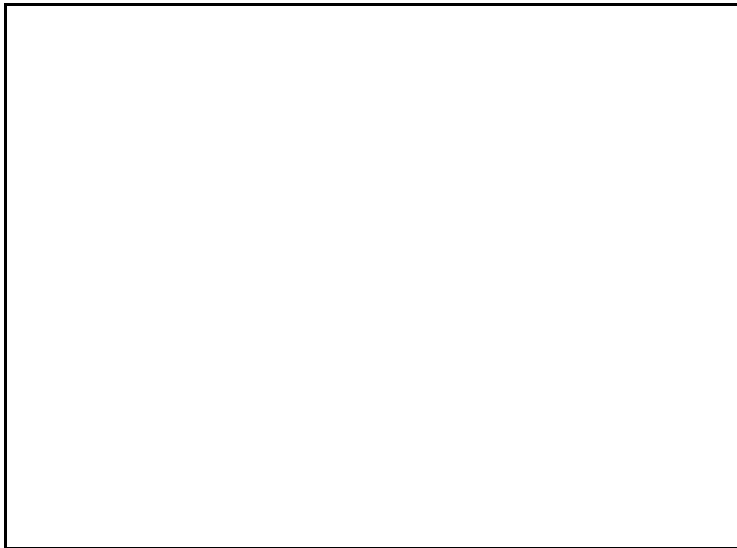
Philippe Vautrin

Le festival des Granges

"à Pascal,
Venus des quatre coins du monde
Ces virtuoses de la guitare acoustique
De leurs doigts magiques et de leur voix typique
Nous ont portés sur des chants d'onde
Pour ces quelques moments de pur ravissement
Nous souhaitons déjà un renouvellement
Félicitations pour cette belle et grande réussite festivalière."



**3500 festivaliers en 2,5 jours de Festival ! 60% venus de Meuse, 15% venus de Lorraine ,
des festivaliers venus de toute la France, des passionnés de musique et de guitare !**

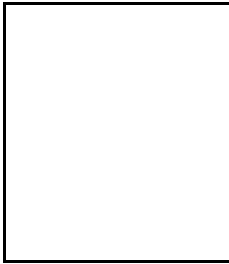


A quelques jours de la rentrée, il planait encore un petit air de vacances à Laimont, malgré la pluie diluvienne qui s'est abattue durant toute la journée de samedi, le public était attentif et chaleureux.

Le "bouche à oreille" a fonctionné, au festival des granges on rencontre des musiciens renommés mais on fait également des découvertes, ce petit brésilien, Ricardo Teperman, quel talent ! et Hamilton de Holanda, infernal ! Des moments fabuleux avec la voix et les mots magiques de Gabriel Yacoub, une véritable émotion à l'écoute de Neal Casal, une soirée déchaînée avec le groupe Senses et son électro-folk, une clôture en beauté avec les Dervish, le plus grand groupe de musique traditionnelle irlandaise ! Que des moments forts et intenses.

Il fallait pourtant du courage pour affronter une météo catastrophique durant le festival mais ils sont venus de Nantes, Marseille, Strasbourg, Paris, Dijon, Grenoble, de Lorraine et de Meuse bien sûr... et même de Belgique, du Luxembourg, de Hollande, d'Allemagne !!!

Les organisateurs sont rassurés, le Festival possède une âme et un vrai potentiel de développement. Cet événement musical de qualité a pu voir le jour grâce au soutien du Conseil Général de la Meuse, du Conseil Régional de Lorraine, de l'Europe, de la Copary, des sponsors privés et des bénévoles.



L'AAPEL bientôt 15 ans !



A la demande insistante de Luc Bourcellier, Grand Vizir de la culture à LAIMONT, rédacteur en chef du Petit Journal et ...créateur de notre logo, j'ai volontiers accepté de rédiger quelques lignes pour retracer rapidement la parcours de l'AAPEL depuis sa création.

D'abord, il a fallu me rendre à l'évidence. Le temps passe vite et l'AAPEL soufflera bientôt 15 bougies !

En effet, c'est le 13 décembre 1990 que les préoccupations environnementales de quelques uns, autour des aménagements de la rivière Ornain et de l'existence d'un site d'enfouissement de déchets, se sont traduites par la création de notre association. Nos objectifs essentiels étaient de veiller à la protection de l'environnement à LAIMONT et de ses environs et de participer à l'aménagement du village.

Aujourd'hui, si l'on tente de faire le bilan, nous pouvons être satisfaits du travail effectué et des évolutions positives qui nous ont permis de préserver (voire d'améliorer) notre qualité de vie et ce, malgré les incidents et menaces diverses survenus au fil des années.

Notre première démarche a été de nous informer et pour ce faire, nous avons constitué un fond documentaire qui, enrichi en permanence, nous permet de mieux appréhender les dossiers et d'analyser les problèmes rencontrés.

En terme d'aménagement, Rappelons nous !

C'est en janvier 1992, avec l'intervention de nos adhérents bricoleurs, que débutait la construction de bacs à fleurs en bois. L'idée d'améliorer les espaces communaux étaient en route avec la mobilisation de la population. Quelques couches de lasure leur ont prêté vie pendant quelques années. Désormais, grâce au financement communal, du mobilier urbain plus résistant est venu remplacer les bacs en bois mais l'esprit reste le même et le fleurissement annuel est devenu une activité incontournable à Laimont . Merci à Irène, Fernande, Jeannine, Eliane, Annie, Jacqueline, Micheline , Denis et à tous ceux que j'oublie qui participent activement aux plantations, à leur entretien et rendent notre commune plus attrayante.

Depuis sa création l'Aapel intervient comme force de proposition et a participé à l'ensemble des réflexions globales d'aménagement qui ont abouti aux travaux d'assainissement, à l'enfouissement des réseaux, au remplacement de l'éclairage public.

Un effort supplémentaire est mis en œuvre au niveau communal depuis l'an dernier. Avec l'aide d'un paysagiste, des massifs ont été créés aux entrées du village, à proximité de la mare et de la salle communale. Plusieurs nouveautés viendront encore améliorer le panorama en 2005 et quelques projets de plantation d'arbres sont dans les cartons. Pour l'instant l'accès à l'Ornain reste délicat, mais ne désespérons pas, le dossier avance.....

Nos principales préoccupations concernent la défense de l'environnement et de la qualité de la vie.

La présence sur notre commune du site d'enfouissement technique de classe 1 n'en est pas la moindre. En effet, les nuisances olfactives insupportables de l'été 1992, qui resteront dans les mémoires, nous ont rapidement conduit à mener une action musclée en direction de l'exploitant et des pouvoirs publics. A l'époque, les enquêtes réalisées ont mis en évidence les problèmes liés à la gestion des lixiviats (défaut d'oxygénation des bassins de stockage, infiltrations latérales et superficielles dans les alvéoles) et renforcé nos inquiétudes quant à la protection de la nappe phréatique.

Sans nous gargariser, peut-être un peu grâce à notre mobilisation permanente, à un suivi continu au sein de la commission locale d'information et de surveillance, d'importants travaux ont été réalisés et au fil du temps les conditions d'exploitation se sont modifiées en profondeur.

Toutefois on peut déplorer que des incidents regrettables se produisent de temps à autre. L'incendie qui s'est déclaré sur le site le 26 octobre 1997, la pollution du Rubhan en 2002 (dernier incident en date) nous ont rappelé combien il fallait être vigilant même si le relatif climat de confiance établi avec l'exploitant est aujourd'hui une réalité.

Chronologiquement, on peut citer :

En 1992 les travaux de drainage qui ont permis de ceinturer le site.

En 1993 la mise en service d'un système de pompage automatique et surtout d'une station d'épuration innovante, alliant ultra filtration et osmose inverse.

En 1996 l'installation d'une unité de stabilisation qui a permis de limiter puis de stopper les rejets dans le milieu naturel.

Depuis sa création L'AAPEL suit avec intérêt l'évolution de la législation en matière de gestion des déchets. De nombreuses visites nous ont permis de suivre l'évolution du site. Nous étudions minutieusement tous les dossiers ayant pour objet les conditions d'exploitation et apportons nos observations dans le cadre des enquêtes publiques réglementaires. Nos avis motivés sont souvent repris par le conseil municipal.

Ainsi, l'extension du site, dont le projet initial date de 1994, a fait l'objet de bien des débats au sein de notre association et de nombreuses observations et propositions ont ainsi été formulées.

L'AAPEL
est toujours
à l'affût
des problèmes
environnementaux

L'AAPEL et les autres associations.

Depuis 1990 nous entretenons d'excellentes relations avec les associations de défense de l'environnement. A partir de 1994, désignée par le Préfet avec d'autres associations, nous avons participé aux travaux de l'ILCI. Jean LEBECEL, qui nous représentait dans cette instance, a beaucoup travaillé sur le dossier très sensible de la gestion des déchets radioactifs et de l'implantation d'un laboratoire à BURE. Nous disposons sur le sujet d'une documentation très complète.

Nous avons eu de nombreux contacts avec MEUSE NATURE ENVIRONNEMENT (ex SOMEPAN) qui fédère naturellement les associations meusiennes et plus près de nous, avec l'ASEVE, avec qui nous avons mené, ces dernières années, un combat exemplaire contre le projet d'extension du trop célèbre TROU DES FOURCHES. Sur ce dernier point, il est rassurant de constater que la mobilisation des élus locaux et de l'ensemble de la population autour du milieu associatif a permis aux pouvoirs publics de prendre conscience des dangers que représentait l'extension de ce site et conduit à rejeter le projet.

Ce succès populaire nous permet de démontrer à tous les désabusés qui, pour ne pas agir, se réfugient souvent derrière des formules comme « tout est réglé d'avance » ou encore « les enquêtes publiques ne sont qu'un simulacre de démocratie » qu'il est encore possible d'agir sur notre environnement.

Bien sûr, la disponibilité et le travail important de quelques uns ont permis d'aboutir. Je vous invite à consulter le site internet www.trou-des-fourches.info qui, créé spécialement pour l'occasion, retrace fidèlement toute l'action menée sur ce dossier.

L'AAPEL au quotidien.

Notre association est avant tout un groupe de personnes volontaires qui souhaitent réfléchir sur certaines questions relatives à l'environnement, participer aux projets d'aménagement et influencer les décisions qui pourraient représenter un danger ou remettre en cause notre qualité de vie.

Notre principal atout est notre réactivité, et, par le passé, nous avons fait la preuve que nous pouvions intervenir rapidement à différents niveaux.

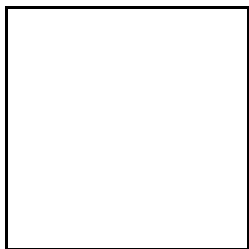
Un seul regret (que j'assume seul), la fréquence des réunions de notre association qui n'est pas brillante. En effet, après le bilan positif dressé dans ces quelques lignes c'est la seule mauvaise note qui me vient à l'esprit.

J'ai aussi une petite pensée pour Claude THILL, membre fondateur et trésorier qui nous a quittés en 1995. Depuis le bureau qui est resté inchangé se compose de :
Frédéric KOWAL Trésorier
Jean LEBECEL Secrétaire
Eric BOUSSELIN Président

Je profite du petit journal pour remercier ceux qui consacrent un peu (ou beaucoup) de leur temps à l'AAPEL et pour lancer un appel aux jeunes, aux nouveaux habitants et à tous ceux que notre démarche intéresse et compte sur des adhésions nouvelles pour redynamiser notre association.

Eric Bousselin

Les Anciens Combattants



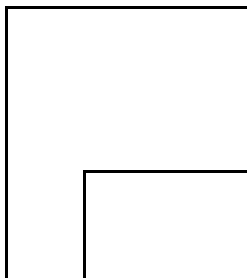
Association installée au lendemain de la deuxième guerre mondiale était inscrite, à l'époque, sous le nom de « Fédération Maginot ».

C'est en 1981 que la section, nouvellement nommée A.C.P.G., s'est dotée d'un nouveau drapeau.

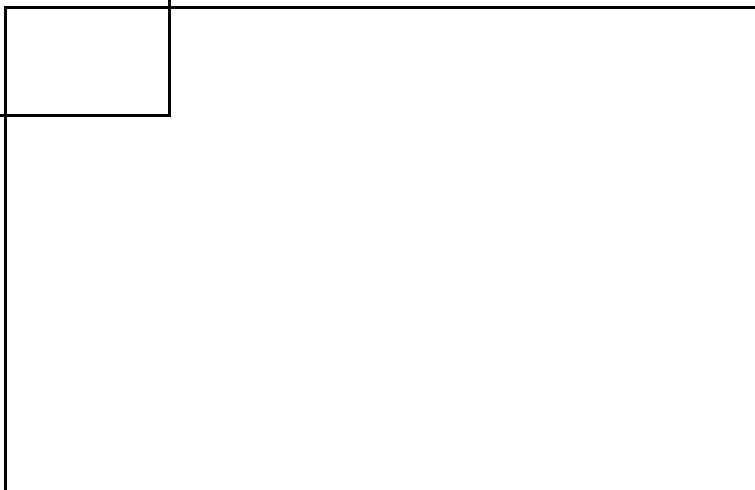
Président : Auguste Locatelli
Porte-drapeau : Jacques Richard



L'A.C.C.A.



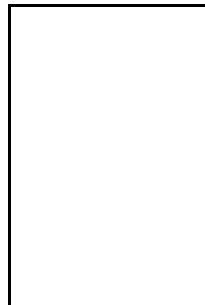
A quels animaux appartiennent ces traces ?



L'association communale de chasse agréée date déjà de 20 ans. Elle a été créée par Robert Médart, président jusqu'en 1983 et remplacé par Pierre Roussel puis par Madame Lefumeux..

Etablie sur le territoire communal d'une superficie de 1002 ha dont 800 de plaines et 200 de forêts, elle est actuellement présidée par Jacky Hannequin successeur d'Yves Barbier en 2000

La Photothèque de Laimont



Association créée en 1990 et
présidée par Yves Barbier

HISTOIRE D'EAU

Rendre à César...

Le petit journal de Laimont N°13 paru en 1996, relatait l'histoire et les caractéristiques du château d'eau. Un plaque scellée au-dessus de la porte d'entrée signale que c'est l'œuvre du SIVOM de la région de Revigny.

Notre récit pourrait s'arrêter là, mais il y a une préhistoire qu'il convient de faire connaître.

Il faut savoir que cette grande aventure d'adduction d'eau est partie de Laimont un soir de février 1960, où le conseil municipal réuni, avait demandé que soient réalisées des études en vue de doter la commune d'une distribution d'eau potable.

Le préfet s'adressant à nos deux délégués, André Barbier maire et Robert Médard adjoint sera très bref :

Une seule petite commune ne peut plus envisager un tel investissement, groupez-vous, par exemple à l'échelon cantonal ; c'est d'ailleurs le vœu de l'état, qui par son ordonnance du 5 janvier 1959 prévoit la constitution de syndicats intercommunaux à vocations multiples.

C'est ainsi que le flambeau sera passé au chef-lieu du canton de Revigny. Messieurs Boyer, maire, Petit son adjoint ainsi que Médard en seront les principaux artisans. Il faudra tout de même trois longues années pour que ce syndicat soit sur pied.

Pendant ce temps-là, et avant de parler construction d'un château d'eau, il fallait trouver de quoi le remplir, et de tous les points d'eau connus à cette époque, aucun n'était susceptible d'approvisionner tout un canton.

A la fin d'août 1960, monsieur Gérard, ingénieur au Génie Rural de la Meuse, cherchait un endroit, dans la vallée de l'Ornain, et sur le territoire de Laimont, où il pourrait effectuer un sondage de reconnaissance (nous avons reçu pour ce faire une subvention de 250 000 francs, en francs légers d'avant le lourd de 1960).

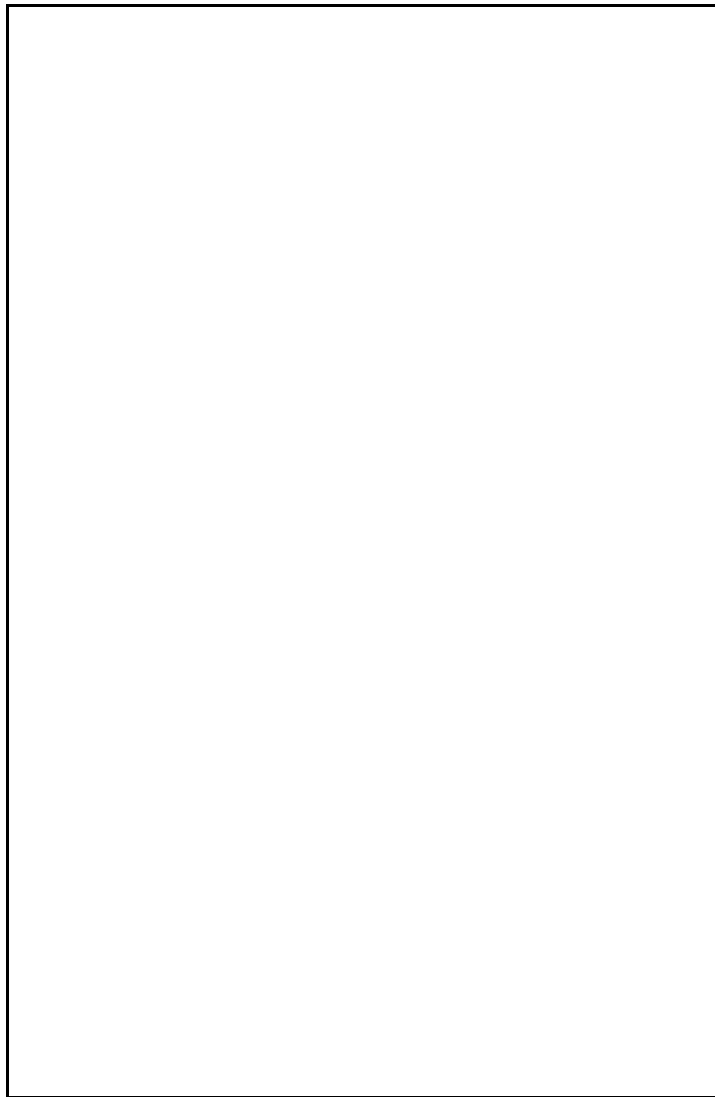
Nos élus avaient retenu un terrain situé lieu-dit « Haute-Rive » plus connu sous le nom de « trou prussien ». Peut-être le hasard, mais surtout parce que la commune y était propriétaire d'une petite parcelle de pré.

La société Forac de Dompaire se mit en route... Après quelques jours, Mr Gérard fait part de ses inquiétudes : nous sommes à plus de 30 mètres de profondeur, sur une roche très dure, pas de trace d'eau et le crédit s'amenuise.

Il fut convenu que l'on creuserait jusqu'au dernier centime... Heureuse décision, Robert Médard présent à cet instant sur le chantier, vit une colonne d'eau jaillir hors du sol, avec une belle pression et un fabuleux débit.

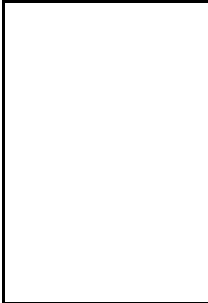
Une eau sale, qui sentait mauvais avait ajouté notre adjoint. Ce n'était qu'un détail, il fallait que le forage se purge... et il s'est purgé... longtemps, plusieurs années, son débit dirigé vers la rivière, faisait le bonheur des truites.

Un débit artésien venait d'être découvert, plus tard nommé « le piège aquifère de Laimont » par les géologues, constitué par une réserve d'eau exceptionnelle en qualité et en quantité. Mais avant que l'eau ne coule sur les éviers, il y avait encore et encore beaucoup de travaux.



D'après les recherches de la photothèque de Laimont
Et quelques souvenirs d'Albert Renauld-Gillet.

Le club de la Bonne Humeur



Créé en 1983 par Odette Burlereaux qui en a tenu la présidence jusqu'en 1993, le club est aujourd'hui dirigé par Micheline Renault-Gillet.

Cette année 2004 nous a encore apporté son lot de tristesse et regrets avec le décès de notre ami et adhérent Claude Barnabé. A sa veuve, ses enfants et petits enfants, je renouvelle les condoléances de tous.

A nos malades, à nos adhérents éloignés pour raison de santé, je souhaite une guérison.

La Bonne Humeur est une fleur qui réclame beaucoup de soins et des apports fréquents de courage et de philosophie, car la vieillesse, ce n'est pas seulement les caractères d'imprimerie qui deviennent plus petits, les gens qui parlent de moins en moins fort, les marches d'escaliers plus hautes et le chemin menant à la boulangerie qui s'allonge chaque jour. C'est aussi le tracassé de la vie moderne qui devient de plus en plus compliquée et chère, que l'on nous avait promis de simplifier et de maintenir à un niveau de revenus acceptable. Force est de constater que c'est le contraire qui se produit.

Nous avons fêté Noël le 10 décembre, les adhérents du club se sont retrouvés autour d'une table bien garnie, l'après-midi s'est terminée avec un loto toujours sympathique. Je remercie celles et ceux qui ont aidé à la réussite de cette chaleureuse journée.

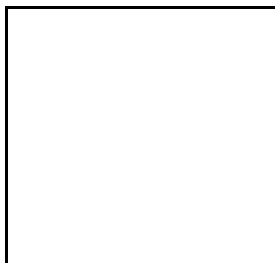
Et, bonnes nouvelles, notre club se renforce avec l'arrivée de nouveaux membres et c'est toujours avec joie que tous se retrouvent chaque vendredi.

Venez nous rejoindre, vous y serez bien accueillis.

Micheline Renault-Gillet

Le tennis de table

*"La rétrospective des 32 ans
d'existence du club"*



L'actuel président :
Tony Cicchini

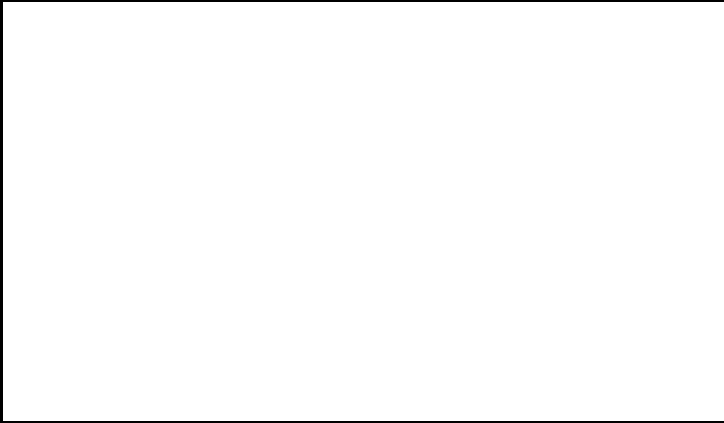
Notre village a vu se créer son club de tennis de table en 1972 sous l'initiative de l'ancien maire M. Alain Varnier. Les joueurs ont commencé à jouer dans l'arrière salle du café de Laimont, où ils évoluaient à l'époque en UFOLEP. Le club, présidé par M. Varnier, comptait 10 joueurs et participait au championnat départemental.

En seulement 3 ans, le club réussit à atteindre le niveau régional et par la même occasion changer d'affiliation pour ce retrouver en Fédération Française de Tennis de Table. Dès lors, ils durent se rendre chez M. Mouta qui leur prêtait une salle pour qu'ils puissent recevoir les équipes extérieures. Le championnat se déroulait avec des équipes de 4 joueurs et Laimont était parmi les quelques clubs meusiens à évoluer en régionale avec les Bleus de Bar et Ancerville.



La photographie date
de 1985 :
Une équipe nom-
breuse où quelques
uns vont se reconnaî-
tre...

En 1978, le club, ayant toujours été dans une politique d'extension, ne pu rester dans le village et dû s'expatrier jusqu'à Revigny sur Orvain où il trouva les infrastructures adéquates pour recevoir tous les adeptes de la petite balle. C'est à cette période que M. Reeb Daniel pris la présidence du club et que l'on vit l'effectif du club augmenter et dépasser les 50 membres en une dizaine d'années. A partir de cette période, le club a vu arriver un grand nombre de joueurs comme : les frères Pancher, M. Luxembourgé, M. Doncevrins (UFOLEP), les frères Villermaux, Messieurs Dao et Danloup (St Mihiel), M. Bourgeois, M. Germain, M. Hauet, ... (en s'excusant pour ceux qui ne sont pas cités mais qui ont fait les beaux jours du club). Il y avait aussi beaucoup de jeunes qui étaient entraînés par M. J. C.Vautrin et le président.



Le club projetait de revenir jouer sur Laimont et c'est en gardant son équipe première en régionale 3 pendant plus de dix ans que ce souhait fut exhaussé. En effet, grâce au bon résultat du tennis de table, le projet de construire une salle des fêtes à Laimont pu se concrétiser. Après de nombreuses visites d'autres salles, les plans furent établis et les subventions acquises permirent au club de jouer à nouveau dans le village en 1989.

C'est au cours de la saison 90/91 que le club fut a l'apogée de sa gloire avec un effectif de 60 joueurs mais surtout des équipes dans de nombreux championnats : Régionale 2 et 4, Départementale 1, 2 et 3, Jeunes.

Les Régionales en 1991

Au milieu des années 90, le club commença à voir ces joueurs partir pour des raisons professionnels ou autres, mais aussi un changement de présidence avec M. Pasquereau Fabrice puis Mme Reeb Evelyne. Elle eu le regret de voir M. Stock Claude prendre sa retraite pongiste en 1998 et par la même occasion perdre l'entraîneur des jeunes. Grâce à lui, des jeunes pongistes talentueux ont été découverts comme Damien Longuève, les frères Stock dont Alban qui fut convoqué très jeune avec Anthony Mansuy pour participer à des stages régionales au CREPS à Nancy. Malheureusement pour le club, tous ces joueurs n'ont pas continué à évoluer à Laimont.

En 2002, Mme Reeb a souhaité arrêter de s'occuper de la présidence et c'est lors de l'assemblée de début de saison que les joueurs ont proposé et voté pour qu'elle soit remplacée par M. Cicchini Tony. Il fut choisi car, à 20 ans, il était la personne la plus à même de représenter le club pour les années à venir du fait qu'il fut formé au club et licencié depuis l'âge de 9 ans.

A ce jour, le club n'a plus qu'une vingtaine de licenciés. Il tenait à remercier tout particulièrement Madame Reeb Evelyne et Messieurs Reeb Daniel, Pasquereau Fabrice et Maes Benoît qui sont licenciés au club depuis la création et qui ont permis à celui-ci de vivre jusqu'à maintenant car ils sont les artisans du maintien de l'équipe première en Régionale 4.

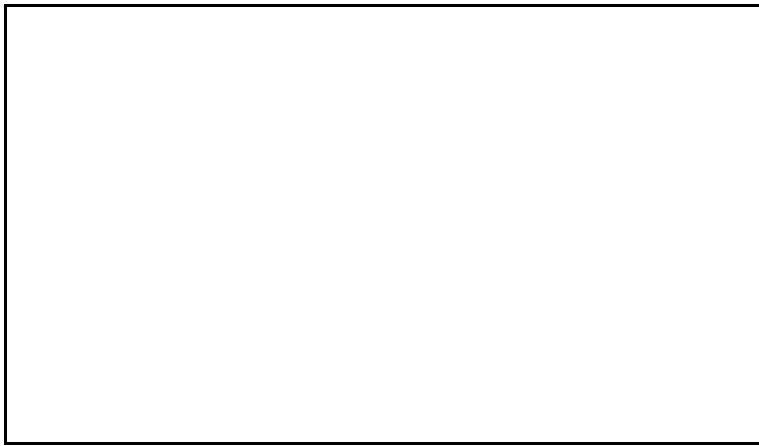


1990 - Les Jeunes avec leurs entraîneurs

"Le compte rendu de l'assemblée de la section Tennis de Table en Septembre 2004"

La section tennis de table veut en premier lieu remercier le LAS pour nous avoir permis d'acquiescer une nouvelle table et ainsi nous donner la possibilité de recevoir nos adversaires dans de meilleures conditions. Nous tenons à remercier aussi M. Reeb pour avoir proposé et organisé un repas courant décembre, où nous nous sommes retrouvés, en toute convivialité, pongistes et amis du club.

Faisons maintenant le bilan sportif pour la saison 2003/2004 ! N'ayant pu engager que deux équipes cette saison, nos objectifs étaient de faire progresser la deuxième équipe et de garder l'équipe première à son niveau actuel. A ce jour, le contrat fixé en début de saison passée est rempli avec bien des efforts. En effet, notre équipe, évoluant en Départementale 3, a continué d'améliorer son niveau de jeu, au cours des différentes rencontres, sans pouvoir accéder au niveau supérieur. Mais nos espoirs restent grands pour l'année prochaine. L'aventure de l'équipe de Régionale 4 fut toute autre : il s'en est fallu de peu pour qu'elle se maintienne à la fin de la première phase, mais malheureusement après un match tendu, elle a dû redescendre en Départementale 1 et ce pour seulement une manche perdue. Cependant, les objectifs en tête, nous avons défendu toutes nos chances lors de la deuxième phase et en terminant second de notre poule, le billet pour accéder à nouveau en Régionale 4 fut gagné. En souhaitant aux joueurs de ne pas refaire une nouvelle fois le yo-yo entre les deux divisions !



Lors de la réunion de début de saison 2004/2005, le bureau a été modifié : Mlle Franz remplace Mme Prot au secrétariat. Mme Prot quitte son poste après l'avoir très bien occupé durant de nombreuses années. Nous tenons à l'en remercier chaleureusement. Mme Stock reste à la trésorerie ainsi que M. Cicchini à la présidence.

Nous constatons malheureusement que le nombre de licenciés continue à baisser, ayant pour conséquence directe le maintien très incertain de l'équipe en Départementale 3. Par contre, et heureusement, l'équipe en Régionale 4 sera présente !

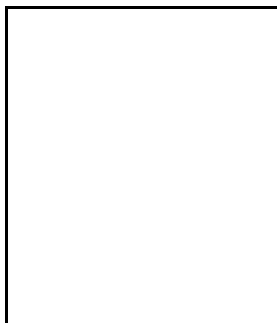
L'effectif prévisionnel sera au minimum de 12 personnes et au maximum de 17 si les licenciés absents à la réunion signent de nouveau pour cette saison.

Les entraînements seront maintenus les mardis à 20h30 pour les loisirs et les vendredis à la même heure pour ceux qui évoluent en championnat.

Il est à noter que les compétitions recommenceront avec une réglementation encore plus stricte que les années précédentes. Par exemple il faut désormais un juge arbitre par club !

Tony Chiccini

La gymnastique volontaire



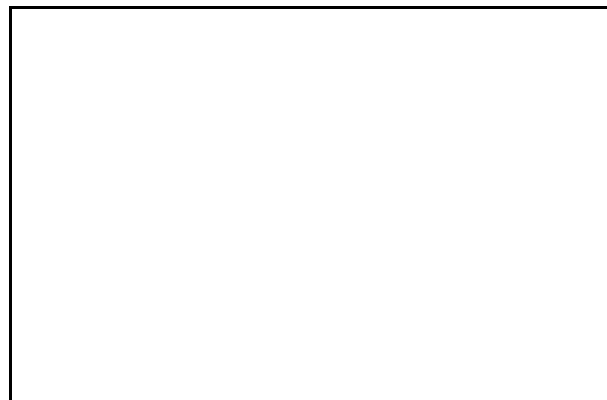
Lors de sa création, en 1983, Monique Defausse avait fait appel à Madame Hissette pour animer les cours.

Après un court passage de Philippe Bertrand comme moniteur, Francette Hochard assure fidèlement les séances depuis 1987.

Présidente depuis 1986, Jeannine Cousin a laissé la place à Janick Bourcellier en 1997, responsabilité qu'elle assume toujours aujourd'hui.

La section a repris ses activités pour cette saison 2004/2005 dans la grande salle communale, tous les lundis de 20h30 à 21h30, sous la houlette de Francette Hochard. 31 adhérentes dont 14 limounies se retrouvent pour entretenir leur forme dans une ambiance conviviale.

Cette année, nous avons acquis des «élasti-bandes » qui permettent de faire travailler efficacement les muscles des jambes ou des bras.



Tous ceux ou celles qui souhaitent nous rejoindre sont évidemment les bienvenus même en cours d'année.

Janick Bourcellier

L'initiation aux danses de salon

A l'initiative de ce projet d'animation au sein de la commune, le 4 octobre 2000 : Nadine Barbier. Passionnée de danses de salon, elle sait partager sa passion, donner du rythme, de la chaleur à ce groupe chaque année toujours plus nombreux :

en plus des progrès notoires de chacun, c'est le mot amitié qui émane de ces soirées dansantes.



« LE PREMIER PAS »

Le premier pas, le plus ardu, celui qui consiste à passer, pour la première fois, le seuil d'une salle de danse, ne doit plus être un obstacle infranchissable.

Les pas qui suivent, ceux de la danse, sont beaucoup plus faciles à exécuter.

Cette promotion 2004/2005 a ouvert ses portes à 65 passionnés.

Nouvel an, Saint-Valentin, thés dansants sont autant d'animations qui vous attendent ... Alors, n'hésitez pas,

Faites ... le premier pas ...

Nadine Barbier

Les soirées cartes

Belote ou tarot, Michèle Locatelli et Yves Philippot vous accueillent un samedi soir sur deux avec toujours la même sympathie depuis 1995 ; ils ont succédé à Denis Razzini, initiateur de cette activité en 1992 et qui, avec l'aide de Bernard Cousin, a organisé plusieurs concours.



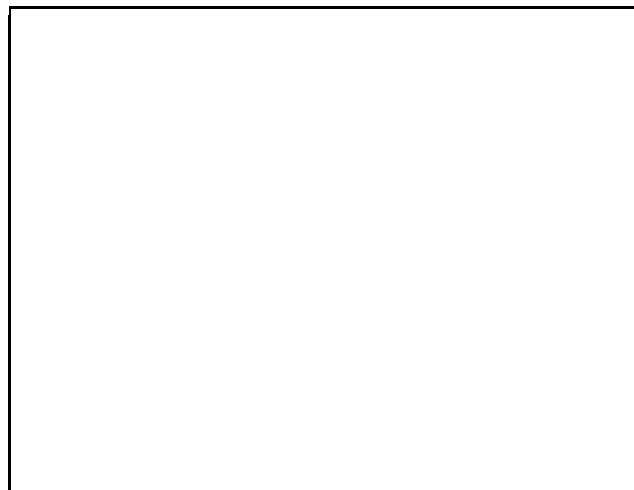
Règle d'or et bonne éthique

Chaque joueur doit toujours avoir une attitude courtoise vis à vis de ses partenaires ou adversaires. Il doit soigneusement éviter toute remarque et tout agissement qui pourraient énerver ou gêner un autre joueur ou gâcher le plaisir du jeu. Les hésitations injustifiées, les enchères kamikazes, le maniérisme, les marques d'approbation ou de désapprobation, les commentaires discourtois, sont inconvenants à une table de Tarot. La modération dans le ton et dans les remarques sont une garantie du bon déroulement des parties.

Le jeu de « SCRABBLE »

Les passionnés de lettres et de mots se retrouvent tous les jeudis soirs et s'affrontent (intellectuellement) à qui fera la meilleure performance après l'ordinateur !

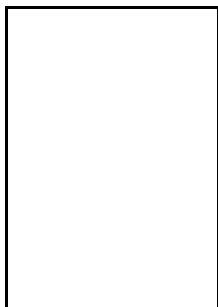
Section du L.A.S. créée par Evelyne Thill en 1991, c'est Denise Prot qui en assure aujourd'hui la responsabilité et qui note les scores d'une bonne dizaine de joueurs.



Association Sportive et Culturelle de Laimont

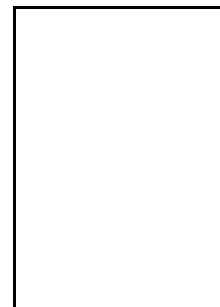


LAIMONT
ASSOCIATION SPORTIVE
ET CULTURELLE



Alain Varnier
Président fondateur

Créé en 1972 par le maire de l'époque Monsieur Alain Varnier, l'association sportive de Laimont regroupait une section « tennis de table » et une section « Foot » encadré par Monsieur Locatelli.



Luc Bourcellier
Président actuel

De plus, le L.A.S. était chargé d'organiser un rallye vélo et de mettre en place un Centre Aéré durant les vacances d'été.

Jeannine Cousin, Présidente du L.A.S. en 1986, se lance dans le concours du jeu de quilles, mis en place par Daniel Nicolle .

Rallye vélo organisé par Francis Duhamel et Eric Bousselin

Activités régulières des sections du L.A.S.

Gymnastique volontaire : tous les lundis de 20h30 à 21h30
Janick BOURCELLIER

Tennis de table : tous les mardis de 20h30 à 22h
Tony CICCHINI

Initiation aux danses de salon : tous les mercredis de 19h à 21h30
Nadine BARBIER

Jeu de "Scrabble": tous les jeudis de 20h15 à 23h
Denise PROT

Jeux de cartes : un samedi sur deux de 20h à 23h
Michèle LOCATELLI et Yves PHILIPPOT

Au calendrier

5 mars	Théâtre de Rembercourt
20 mars	Loto du printemps
1 ^{er} mai	Randonnée Pédestre
15 mai	Tournoi de tennis de table
5 juin	Brocante
Du 4 au 29 juillet	Centre de Loisirs
17 septembre	Concert du Patrimoine
1 ^{er} octobre	Bal de la fête patronale
2 octobre	Thé dansant de la fête
31 décembre	Nuit de la Saint-Sylvestre

Journée du patrimoine

Cette année, l'école de musique de la Copary, sous la direction de Madame Diane Maucault, nous a offert un concert d'une très grande qualité.

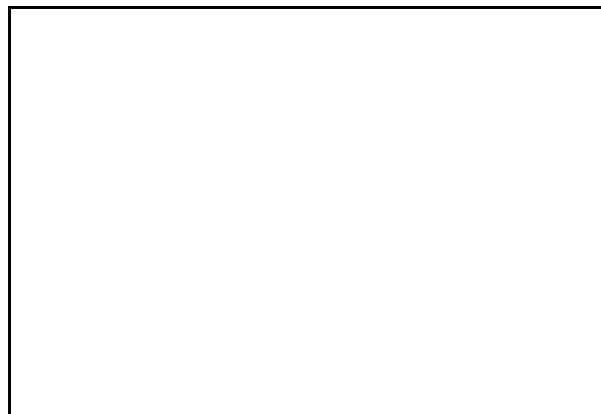
Professeur de flûte, elle était accompagnée par deux de ses élèves (Cynthia Lièvre et Pauline Miguet) pour interpréter des œuvres de Blavet et de Telemann.

Avec Catherine Ohl au piano et Matthias Collet à la guitare, tous deux professeurs à l'école intercommunale, le public a apprécié cette soirée musicale donnée en l'église Saint-Rémy où l'acoustique des voûtes est de bien meilleure qualité que le confort des bancs !

Randonnée du 1^{er} mai

Rendez-vous incontournable depuis maintenant 17 ans : les Limounis et leurs amis chaussent leurs grolles et sillonnent les allées et les chemins du finage communal.

Cette année, outre les questionnaires sur l'Europe (actualité oblige) et sur la nature environnante, les participants, constitués en équipes, ont dû construire une maisonnette en végétaux uniquement : un abri pour Fifine, la limace du canton !



Crèche vivante

En collaboration avec « Connaissance de la Meuse » nous avons pu organiser une crèche vivante dans la grange de Monsieur Bour que nous remercions vivement.



Pour l'occasion, les habitants de Laimont se sont mobilisés, en particulier Valérie et sa fille Jade pour les personnages, Yves et Antoine pour le prêt d'animaux et la fourniture de la paille, qu'ils soient tous remerciés.

Un grand bravo pour la chorale « A Cœur Joie » sous la direction de Monsieur Prunneau, la qualité de ce concert nous conduit à une future invitation dans notre commune.

N'oublions pas la participation de l'école de musique intercommunale qui n'hésite pas à s'investir dans de nombreuses occasions et qui nous fait apprécier une autre musique que celle des transistors.

Le repas des Anciens

Organisé sur le thème du bois et des métiers relatifs à l'exploitation de la forêt, nos aînés ont découvert une reconstitution d'un chantier forestier avec ses outils : Jacques a fendu une bûche tandis qu'André expliquait la méthode de fabrication des balais de bouleau.



Une salle à manger très conviviale grâce, en particulier, aux nouvelles tables rondes réalisées gracieusement par Denis Razzini.